

**INTERPELLATION CHRISTIAN VAN SINGER**  
**Sur l'intervention des forces de l'ordre à l'occasion des différentes**  
**manifestations « anti G8 »**

*Développement*

Dès le 29 mai le soussigné a, dans le cadre de l'accord passé entre le Conseil d'Etat, les forces de police et les représentants du « comité anti-G8 », accompli un travail d'observateur.

Dans l'ensemble, et particulièrement à l'occasion des manifestations autorisées, les manifestants ont eu un comportement correct et les forces de l'ordre paraissent avoir obéi aux ordres de façon professionnelle et irréprochable. Toutefois, en dehors de ces manifestations autorisées, des événements graves se sont produits et certains ordres reçus et certaines dispositions prises ou pas prises par la police paraissent, à première vue, avoir été inadéquats.

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Les autorités auraient été informées samedi en fin d'après-midi déjà qu'une cinquantaine de « casseurs » se rendraient en ville dimanche matin. Pourquoi n'ont-ils pas été stoppés et interpellés dès qu'ils ont attaqué la première station service, alors qu'ils étaient bien séparés du reste des manifestants et il n'y avait pas de badauds présents, donc avant qu'ils aient eu l'occasion d'entrer en Ville ?
2. La police a par contre stoppé de façon violente et à première vue disproportionnée, la manifestation pacifique qui précédait le tronçon violent. Qu'est-ce qui a motivé cette forme d'intervention ?
3. Par la suite, la police n'est pas intervenue pour arrêter les casseurs qui ont quitté Lausanne. Elle a par contre interpellé de pacifiques campeurs à la Bourdonnette, et les a retenus plus de six heures sur place ou à la Blécherette ou dans des fourgonnettes ou au Mont. Ces personnes ont risqué insolation et déshydratation. Cette façon de faire était-elle justifiée ? Quel était le but poursuivi ?

4. **Cette façon de procéder n'a-t-elle pas eu pour conséquence d'assurer l'impunité des casseurs et de criminaliser de pacifiques manifestants,, voire l'ensemble du mouvement altermondialiste ?**
5. Les équipements «Robocoop», achetés au prix fort, permettent-ils de poursuivre des personnes mobiles et malintentionnées procédant à des actes de vandalisme et de pillage ?
6. Dimanche matin entre 9 et 10 heures les manifestants « pacifiques » ont à plusieurs reprises appelé le 144 demandant une ambulance pour des personnes incommodées ou blessées. Celles-ci auraient dû attendre plus de 40 minutes avant de se rendre sur place ayant été empêchées d'intervenir par les autorités de police. Est-ce exact ? Cette soumission à la police, du corps médical d'intervention est-elle acceptée, voulue ?
7. Des manifestants « pacifiques » auraient été soignés ayant reçu des balles en caoutchouc tirées à bout portant. Est-ce exact ? Dans quelles circonstances ces faits se sont-ils produits ?
8. D'une façon plus générale, combien de blessés y a-t-il eu parmi les forces de l'ordre ? Et parmi les manifestants ?
9. Pourquoi les observateurs n'ont-ils pas eu accès à ces personnes ?
10. **Comment a-t-il été possible qu'un policier mette en danger, sur l'Aubonne la vie de personnes pour rétablir la circulation. A-t-il agi sur ordre ?**

Lausanne, le 11 novembre 2003.

(Signé) *Christian Van Singer*

*Séance du 11 novembre 2003 matin*

**M. Christian van Singer** : — Tout comme les autres observateurs de ces journées, j'estime que l'attitude de la police et des autorités a été exemplaire et celle des manifestants aussi. Néanmoins, je me suis posé un certain nombre de questions. Notamment sur la manifestation du dimanche matin, je me suis demandé si les forces de l'ordre et le gouvernement avaient tout fait pour éviter les désordres. Les autorités étaient informées qu'une partie des manifestants était constituée de personnes qui voulaient nuire à l'ordre et aux biens. Or, les autorités ne sont pas intervenues à temps. Etait-ce intentionné ? C'est un point sur lequel il faut se poser des questions.

Un autre élément nous a interpellés : ce sont les événements qui se sont déroulés sur un pont de Lausanne où la vie de personnes a été mise en danger pour rétablir la circulation. C'est inadmissible et nous attendons les résultats de l'enquête avec impatience. J'ai posé une dizaine de questions et j'attends maintenant les réponses. Le Conseil d'Etat va, paraît-il, faire un rapport complémentaire à celui qui a déjà été publié pour répondre à toutes les questions posées ; c'est à ce moment-là que nous entrerons dans le débat.

*Le Conseil d'Etat répondra ultérieurement.*

---